

RELEVER LE PARI DE L'ÉGALITÉ

Mémoire déposé par Relais-femmes

Dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la
Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022

le 15 mai 2021



Table des matières

Présentation de Relais-femmes.....	3
40 ans d’expertise.....	3
Un organisme au croisement de multiples savoirs	3
Une expertise soutenue.....	3
Un rôle d’intermédiation sollicité	4
Au cœur des enjeux.....	7
Les inégalités se sont creusées pendant la pandémie	7
L’égalité : principal vecteur de développement social et économique	9
La création d’un OLTIS en égalité : un incontournable	11
L’ADS+ comme levier pour plus d’égalité dans la société québécoise	14
Des indicateurs sociaux à développer.....	15
La recherche : un parcours parsemé d’embûches	15
L’égalité : la plus grande innovation que pourrait connaître le Québec	17
Liste des documents qui ont soutenu la production de ce mémoire	18

Présentation de Relais-femmes

40 ans d'expertise

Fondé en 1978, Relais-femmes est un organisme de concertation qui œuvre à la transformation des rapports sociaux dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs et de renouvellement des pratiques. Depuis près de 40 ans, il développe et coordonne des services de recherche et des activités de formation, d'accompagnement, de liaison et de concertation pour contribuer à l'avancement de l'égalité des genres et à l'amélioration des conditions de vie de toutes les femmes.

Un organisme au croisement de multiples savoirs

Relais-femmes exerce un *leadership* d'expertise en égalité et préconise un transfert intégré et en constante évolution/évaluation. Ce modèle favorise la rencontre des savoirs académiques et des savoirs expérientiels, suscitant la coconstruction des connaissances et permettant de répondre à la fois aux besoins des chercheurs et chercheuses ainsi qu'aux groupes demandeurs.

Une expertise soutenue

La formation et l'accompagnement ont pour objectif général de soutenir les groupes de femmes et les organismes communautaires dans le développement et le renouvellement de leurs pratiques, notamment les pratiques de concertation, d'intervention et de gestion organisationnelle et démocratique.

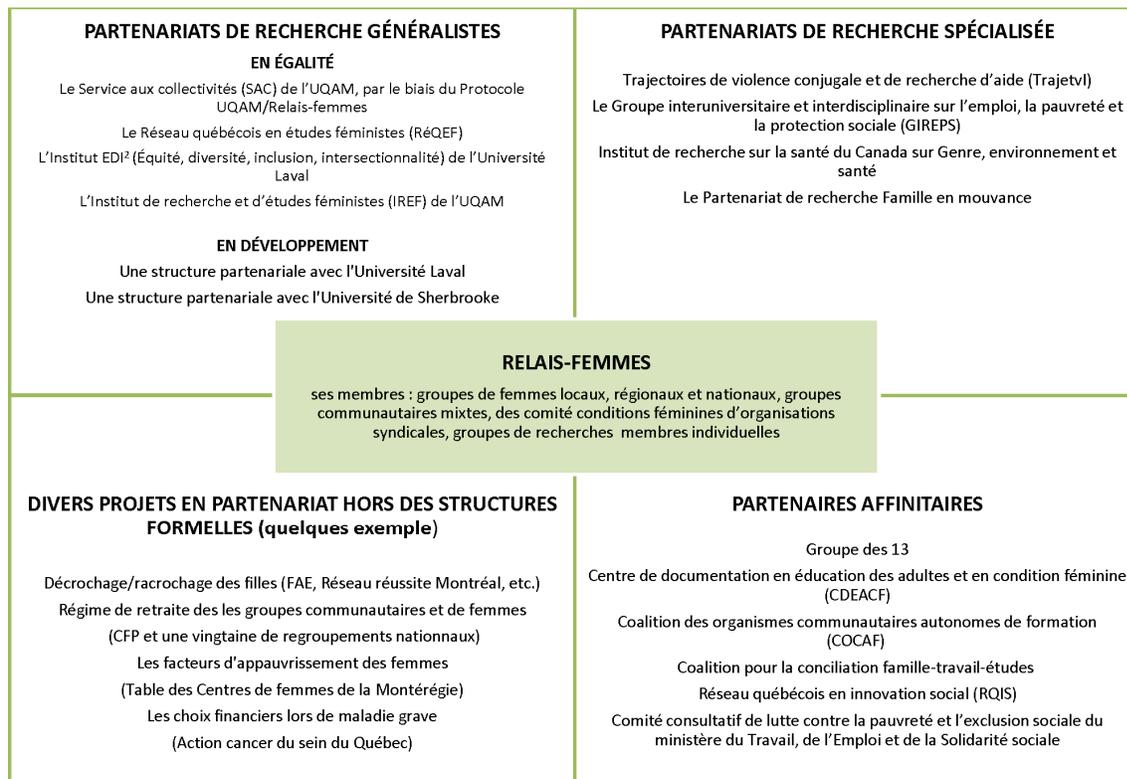
Relais-femmes initie ou élabore, en collaboration avec les milieux communautaires et universitaires, des recherches. Il assure également la diffusion des résultats de recherche produits par nos différents partenaires, dont les enjeux sont importants pour le mouvement des femmes et le mouvement communautaire. Il travaille au maintien de structures partenariales qui favorisent la rencontre entre les chercheur.euses et nos membres de même qu'à la mise en commun et au partage de réflexions avec les milieux universitaires, communautaires et féministes.

La concertation et la liaison ont pour objectif général de collaborer au développement de la solidarité et de la cohésion des groupes de femmes et communautaires, par exemple en participant activement à différents comités d'organismes communautaires en condition féminine et en formation.

La vie associative et démocratique de Relais-femmes a pour objectif de maintenir une gestion féministe et démocratique de l'organisme et de favoriser le renforcement de sa vie associative par différents moyens tels des comités de travail, des espaces de réflexion collective, etc.

Un rôle d'intermédiation sollicité

Le travail de Relais-femmes s'appuie sur près de 40 ans de liaisons universités-communautés qui nous offre un vaste lien avec des chercheur.euses de nombreuses universités au Québec et au Canada. L'ancrage de Relais-femmes dans les deux milieux lui a permis de développer une approche originale de coconstruction des connaissances. Si cette dernière suscite un intérêt certain, il en découle de nombreuses demandes de collaboration que l'organisation doit décliner, notamment en raison de la non-reconnaissance financière du travail de liaison et de ses capacités limitées.



En plus d'assurer l'arrimage des études féministes aux besoins de la pratique, ce rôle central permet aux chercheur.euses d'éclairer les connaissances théoriques et pratiques des groupes de femmes et contribue, par ailleurs, à constituer un savoir féministe qui fait aujourd'hui la renommée de l'Université du Québec à Montréal. Avec d'autres universités, ces maillages donneront lieu au fil du temps à des retombées

économiques et sociales remarquées et auront pour effet de signer au sceau de la collaboration les manières de faire du mouvement des femmes au Québec.

Les principaux partenaires institutionnels avec lesquels Relais-femmes développe des projets de recherche et de mobilisation des connaissances sont :

- Le Service aux collectivités (SAC) de l'UQAM, par le biais du Protocole UQAM/Relais-femmes : ce partenariat qui existe depuis 1982 génère chaque année, une vingtaine de nouveaux projets de recherche, de formation et de transfert à la demande de groupes membres de Relais-femmes.
- L'Université de Montréal : Relais-femmes assure un rôle de liaison et de direction communautaire au sein de Trajetvi (CRSH 2013-2021) : un partenariat de recherches et d'actions sur les trajectoires d'aide, de recours aux services et de trajectoires de violence conjugale de femmes à la croisée de différentes oppressions.
- L'Université Laval et l'Université de Sherbrooke, notamment dans le cadre de Nouvelles Alliances, financé par le Ministère des femmes et de l'égalité des genres Canada, projet qui a permis d'ouvrir des espaces collaboratifs universités-groupes de femmes ;
- L'Institut de recherche et d'études féministes (IREF) de l'UQAM : le Protocole UQAM/Relais-femmes favorise les liens entre les groupes membres de Relais-femmes et les quelque soixante chercheuses rattachées à l'Institut ; les collaborations sont assidues ;
- Une participation au partenariat Famille en mouvance (FRQSC 2015-2021)
- Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (Cinbiose) réalise, en partenariat avec Relais-femmes, la recherche « Insertion professionnelle des nouvelles travailleuses et travailleurs en milieux militants : enjeux de transferts de connaissances et de santé au travail » (CRSH, 2009-2012) ;
- Relais-femmes participe à des projets financés dans le cadre des Instituts de recherche sur la santé du Canada.
- Le Réseau québécois en études féministes (RéQEF) : fondé en novembre 2011 ; l'UQAM, l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'UQO, l'Université de Sherbrooke, l'UQTR, l'Université McGill, l'Université Concordia, l'UQAC et TELUQ y sont représentées ; il est reconduit comme regroupement stratégique

(FQRSC, 2020-2027). Relais-femmes a été invité à s’y joindre en raison de son expertise en liaison et transfert.

L’expertise de Relais-femmes a par le passé été sollicitée par diverses autres organisations. À titre d’exemple, des liens de partenariat ont été établis avec Centraide du Grand-Montréal dans deux projets : le premier portait sur l’intégration des femmes immigrantes, intitulé « Femmes-Relais », auquel la Direction de santé publique (DSP) de Montréal et un CSSS ont collaboré ; le second projet portait sur l’intégration des jeunes filles de 8 à 16 ans dans les organismes communautaires œuvrant auprès des jeunes. Mentionnons aussi les liens avec le Centre de liaison sur l’intervention et la prévention psychosociale (CLIPP), dans la réalisation de l’étude des besoins prioritaires des organismes communautaires en matière de nouvelles connaissances issues de la recherche psychosociale.

Au cœur des enjeux

Les inégalités se sont creusées pendant la pandémie

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours dans un état d'urgence à cause de la pandémie. Cette crise sanitaire est venue exacerber une situation d'inégalité entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes qui ne forment pas un bloc homogène en raison de différents facteurs d'identité (âge, race, classe sociale, etc.) ; inégalités qui ont été illustrées dans le rapport de l'Observatoire québécois des inégalités (OQI) et de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) en décembre 2020. Nous rappellerons ici les principaux faits saillants de ce rapport¹ :

- Selon le ministère du Travail du Québec, d'octobre 2019 à octobre 2020, 68 % des emplois perdus au Québec étaient occupés par des femmes.
- Elles étaient plus nombreuses que les hommes à devoir faire du télétravail et des heures supplémentaires tout en accomplissant les tâches familiales.
- Leur précarité sociale s'est considérablement accentuée.
- La diminution du revenu ou les pertes d'emploi font partie des facteurs ayant contribué à dégrader la santé mentale des femmes.
- Le rapport lève aussi un drapeau rouge sur l'augmentation des différentes formes de violence faites aux femmes. À ce chapitre, notons les 7 000 appels de plus à SOS violence conjugale et les dix féminicides en autant de semaines².

En somme, la situation et les conditions de vie matérielles, financières et mentales des femmes au Québec se sont sérieusement dégradées au cours de la dernière année et la COVID-19. La pandémie laissera indéniablement des traces pour plusieurs années à venir.

Pendant la crise sanitaire, « La résilience et la capacité des organisations à agir se sont largement appuyées sur des réseaux de partenariats et de collaborations. La solidarité et

¹ Prince, Véronique, Radio-Canada, COVID-19 : 68 % des emplois perdus par des femmes au Québec.

² Conseil du statut de la femme, Les violences faites aux femmes en période de crise sanitaire, 21 avril 2021.

la diversité de ces réseaux ont été un facteur de réussite à tous les niveaux d'adaptation lors de la crise. Ainsi, l'une des fortes leçons tirées de cette première vague de COVID-19 est l'impératif de valoriser les investissements en temps et en ressources dans les collaborations et les partenariats »³. C'est sans doute ce réseautage qui a permis d'éviter le pire en 2020.

Mais bien avant la COVID-19, l'égalité de fait était loin d'être atteinte pour toutes les femmes du Québec. Les femmes ne gagnaient que 70 % du salaire des hommes⁴, elles étaient les premières responsables des charges familiales liées aux enfants et des soins aux personnes en perte d'autonomie pour n'aborder que très sommairement leurs réalités. En effet, l'égalité de droit n'a pas mis fin aux multiples discriminations dont sont victimes les femmes des minorités visibles, handicapées, lesbiennes et les femmes autochtones plus spécifiquement.

De plus, il faut porter une attention particulière à certaines réalités en émergence : l'intégration des femmes immigrantes dans la société d'accueil et plus particulièrement au marché du travail (reconnaissance des diplômes, etc.) est nécessaire pour favoriser leur autonomie, la santé économique de leurs familles et de la société québécoise ainsi que leur participation citoyenne. Le vieillissement de la population a des répercussions sur les besoins en matière de services publics et d'infrastructure de toutes sortes (habitation, transport, loisirs, etc.), sur la pauvreté, la solidarité intergénérationnelle. La transition socio écologique concerne de façon différenciée les femmes. « Les crises écologiques, énergétiques, mais aussi sociales et économiques, se nourrissent les unes des autres. Or, on constate un manque de sensibilité à la question du genre dans les discours sur les enjeux de santé et d'environnement, ce qui a pour effet d'occulter des enjeux spécifiques aux femmes....Finalement, une éventuelle transition économique et énergétique ne sera pas neutre et elle ne peut pas être seulement technique ou l'apanage exclusif des experts scientifiques. Elle appelle toute la société et questionne nos modes de consommation et la réponse à nos besoins. »⁵ Les milieux de pratique

³ Institut Mallet, Institut Mallet, Les impacts de la COVID sur le secteur et la culture philanthropique : synthèse—<https://institutmallet.org/wp-content/uploads/R%C3%A9sum%C3%A9-Synthese-Impact-COVID.pdf>, p.25

⁴ Conseil du statut de la femme, Portrait des Québécoises en huit temps, Édition 2020- Femmes et économie, p.24, Décembre 2020

⁵ Réseau égalité des genres Canada (REGC) : <https://fw3s926r0g42i6kes3bxg4i1-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2020/10/Strate%CC%81gie-pancanadienne-Mars-2020.pdf>, p.62

ont besoin d'être informés et outillés pour faire face à ces nouveaux défis sociaux qui émergent.

Pour que toutes ces questions retiennent l'attention et le soutien gouvernemental, les groupes de femmes auraient dû être très audibles lors de la présente consultation. Or, cela ne sera pas le cas. Celles qui œuvrent sur le terrain, en 1^{ère} ligne, sont trop occupées à développer des innovations pour augmenter la résilience des femmes et minimiser les impacts négatifs de la crise pour avoir le temps de participer à cette consultation. Comme le disait Yvon Deschamps « môme travaille pas, elle a trop d'ouvrage ». C'est encore vrai maintenant.

Les femmes représentent 50,3 % de la population québécoise ; le gouvernement a l'obligation sociale et morale de les entendre et de leur démontrer qu'il se met lui aussi à la recherche de solutions non pas pour elles, mais avec elles.

L'égalité : principal vecteur de développement social et économique

Nous portons ici à votre attention des déclarations d'organisations reconnues sur l'importance de l'égalité comme principal vecteur de développement social et économique. Ces déclarations ont toutes leur pertinence dans le cadre de la présente consultation et indiquent bien le paradoxe de la situation⁶.

- L'avis de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) affirme que pour redynamiser la croissance, les pays membres doivent fournir des efforts en matière d'égalité hommes-femmes.
- L'intervention, en 2009, du Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui disait « Si la promotion du rôle de la femme représente un objectif important en soi, elle se révèle également essentielle pour atteindre tous les autres grands objectifs internationaux en matière de développement ».
- L'analyse du BSI Economics selon laquelle « l'autonomisation économique des femmes est considérée comme un instrument essentiel pour promouvoir la croissance économique et le développement » même si cela implique « une transformation des dynamiques de pouvoir inégalitaires entre hommes et femmes ».

⁶ Toutes ces citations se retrouvent dans la Déclaration commune : pour lever les limites à l'égalité économique des femmes, déclaration produite par Relais-femmes, 2019.

« Les inégalités sociales nuisent à l'économie, à la société et à la démocratie, les experts du monde entier en ont fait la démonstration »⁷. À l'instar de Dominique Meda, nous dirons que « les bénéfices à tirer de l'égalité permettent de penser la richesse selon une perspective d'interdépendance où un ensemble de dispositifs constituent un patrimoine pour l'ensemble de la société, individus et collectifs compris »⁸.

Depuis plusieurs décennies, l'égalité aurait dû être au cœur des stratégies de développement pour un Québec prospère et solidaire et cela n'a pas été le cas, avec le résultat des nombreux reculs liés à la pandémie. Il y a maintenant urgence d'agir.

S'il fallait rappeler quelques-uns des bénéfices économiques de l'égalité ?

- Une réponse plus adéquate aux besoins de main-d'œuvre par une plus grande participation de toutes les femmes, peu importe leur origine, leur statut social, leur situation économique ou d'immigration, dans les divers secteurs d'activités.
- Une meilleure performance économique des entreprises par une capacité accrue de contrer les pénuries de main-d'œuvre
- Une augmentation du PIB et des revenus disponibles pour les travailleuses et les travailleurs
- Une diminution de la pauvreté chez les femmes à la croisée de diverses oppressions et par conséquent, chez leur famille, par l'accès à des emplois de qualité
- Une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes à la tête des entreprises et dans les autres lieux de pouvoirs.

Recommandation n° 1 :

Qu'à l'instar de l'ONU et de l'OCDE, le gouvernement reconnaisse que l'égalité entre les hommes et toutes les femmes est un des principaux vecteurs de développement économique et social du Québec.

⁷ Collectif des fondations québécoises contre les inégalités (2015), « les risques de la rigueur budgétaire », lettre ouverte publiée dans le Devoir, mars 2015.

⁸ Meda, D. Qu'est-ce que la richesse, Paris, Alto/Aubier, 1999.

La création d'un OLTIS en égalité : un incontournable

Le champ d'intervention de Relais-femmes est large et englobe toutes les questions pouvant avoir un impact sur l'égalité et les conditions de vie des femmes ; ses axes thématiques regroupant la sécurité économique, la violence, la gouvernance et l'intervention. Relais-femmes est engagé depuis plus d'une quinzaine d'années dans des dossiers stratégiques qui ont des répercussions importantes pour des milliers de femmes et rejaillissent positivement sur l'ensemble de la société québécoise :

- La mise en place d'un régime de retraite innovateur destiné aux travailleuses et travailleurs des groupes de femmes et des organismes communautaires, dont la réalisation est issue d'un partenariat avec le Centre de formation populaire, le Service aux collectivités de l'UQAM et des partenaires financiers. L'excellence et le caractère innovateur de ce projet lui ont valu de recevoir en avril 2011, le Plan Sponsor Award-2010 décerné par la revue Benefits Canada, prestigieuse publication canadienne spécialisée en caisses de retraite. Cette innovation sociale est le résultat d'un travail de liaison et de transfert de longue haleine.
- Le développement d'une expertise de pointe dans l'application de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), approche analytique permettant d'évaluer, en amont, les impacts différenciés de politiques, orientations, mesures ou législations sur les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

La force d'un intermédiaire en contexte de crise

En contexte de crise, le rôle d'intermédiaire de Relais-femmes a déjà fait ses preuves. Prenons pour exemple l'attentat de Polytechnique qui a secoué l'ensemble du Québec. L'impact sociétal de cet attentat a forcé les gouvernements à prendre la mesure de la violence entre les hommes et les femmes. Dans la foulée, cinq centres de recherche canadiens sur la violence faite aux femmes sont créés, dont le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRIVIFF) au Québec. Le CRI-VIFF a été développé par les efforts conjugués de chercheur.euses de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de la Fédération des CLSC (aujourd'hui l'AQESSS) et de Relais-femmes. Relais-femmes a été mandaté par les groupes de femmes pour assurer un rôle de liaison entre les regroupements nationaux et les universitaires, dans un contexte où, au lendemain du féminicide, le mouvement des femmes et particulièrement les groupes intervenant en matière de violence faite aux femmes, sont particulièrement ébranlés.

Cet exemple illustre bien le positionnement particulier qu'occupe Relais-femmes dans le mouvement communautaire et des femmes. Sa mission et sa posture d'accompagnement, le tenant à distance des considérations opérationnelles des groupes d'intervention directe auprès des personnes, lui donne une agilité et une souplesse qui lui permettent d'observer les besoins et de développer, en collaboration avec ses partenaires universitaires et communautaires, des réponses innovantes pour appuyer les milieux.

Au sortir de la pandémie qui affecte tant les femmes, Relais-femmes est appelé à jouer un rôle tout à fait particulier.

Le Québec est reconnu pour ses avancées en matière d'égalité, mais des obstacles importants doivent encore être levés. Notons, au premier chef, l'absence même de connaissances et de sensibilisation sur le bénéfice collectif de l'égalité. À cet obstacle structurel freinant l'avancement vers l'égalité de fait, s'en ajoutent d'autres, plus spécifiques, qui montrent qu'il faut agir sur plusieurs fronts à la fois.

Relais-femmes, en tant qu'OLTIS, viserait donc à intensifier le transfert des connaissances sur les pratiques d'égalité et à pénétrer tous les milieux susceptibles de contribuer à l'enrichissement social et économique du Québec : entreprises, regroupements d'entreprises, syndicats, intervenants sociaux, organismes à but non lucratif, etc. L'approche serait spécifique par rapport à certaines problématiques (la violence, l'immigration, la présence des femmes dans certains métiers ou types d'emploi, les enjeux de genre et d'environnement, etc.), sociétales (politiques, programmes, mesures ou orientations favorisant l'égalité) ou transversales par rapport à d'autres (ADS+).

Relais-femmes est un organisme de référence en analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) : plus de 900 employé.es et élu.es de la Ville de Montréal, plus de 200 élu.es et employé.es de MRC de 4 régions administratives du Québec et un nombre considérable de groupes de femmes, syndicaux, communautaires et institutionnels ont notamment été formé.es et accompagné.es par Relais-femmes à la mise en œuvre de cette approche dans leurs propres projets professionnels dans les trois dernières années. L'ADS+ est l'approche analytique transversale par excellence dont l'utilisation doit s'étendre à plusieurs champs d'activité. L'ADS fait l'objet d'un plan d'action spécifique complémentaire au plan d'action gouvernemental sur l'égalité, tant son importance comme outil d'analyse est avérée.

La création d'un OLTIS sur l'égalité constituerait en soi un geste innovateur qui consoliderait le leadership du Québec en la matière à l'échelle internationale. Qui plus est, un tel organisme permettrait de répondre aux ambitions d'une université du futur⁹ devant contribuer à la mobilisation des connaissances avec les communautés, amplifier ses collaborations universités-communautés en renforçant notamment les organismes qui agissent au rapprochement avec les milieux.

L'ambition de Relais-femmes est donc de donner une nouvelle impulsion à la dynamique d'innovation sociale en matière d'égalité et de contribuer à la convergence des orientations publiques et privées favorisant la pleine participation de toutes les femmes au développement social et économique¹⁰ afin de lutter contre les discriminations systémiques qui perdurent dans la société.

L'organisme n'a pas la prétention de réaliser à lui seul l'égalité de fait, mais plutôt d'agir en complémentarité des autres instances en favorisant l'accès aux connaissances nécessaires à l'émergence d'une société véritablement égalitaire.

Effectivement, Relais-femmes, en tant qu'OLTIS, pourrait jouer un rôle central dans l'appropriation des connaissances et l'accompagnement du changement. Il propose d'agir en profondeur sur les inégalités entre hommes et toutes les femmes, en documentant plus précisément la situation au Québec, en sensibilisant différents milieux au regard de la valeur ajoutée de l'égalité et en les outillant pour amorcer des changements de pratiques.

Relais-femmes pourrait ainsi passer de la reconnaissance affirmée, mais encore beaucoup trop théorique, à une reconnaissance réelle et à cette consolidation financière tant attendue.

En tant qu'organisation innovante axée sur l'avancement des femmes et de toute la société québécoise, Relais-femmes doit avoir les moyens de ses ambitions !

⁹ Rapport complet (2021) « L'université québécoise du Futur : Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations. Document regroupant le Rapport des journées de délibération et le Document de réflexion et de consultation » Février 2021. pp.35 et 37

¹⁰ Relais-femmes, L'égalité : vecteur de développement social et économique, 2012.

Recommandation n° 2 :

Que le gouvernement reconnaisse Relais-femmes comme organisme de liaison et de transfert des innovations sociales en égalité et qu'il lui accorde les ressources financières nécessaires à la réalisation de cette mission.

L'ADS+ comme levier pour plus d'égalité dans la société québécoise

En matière d'innovation, il faut être capable de voir les angles morts et de s'y adresser résolument. C'est notamment ce que permet de faire l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle.

Il est peut-être superflu de le faire ici, mais cela est important.

« L'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) consiste donc à réfléchir, sur la base des besoins différenciés des deux groupes, aux effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption de politiques. Mais elle vise, dans le même temps, à prendre en considération les impacts d'autres rapports sociaux de pouvoir ou systèmes d'oppression tels que le racisme, le sexisme, le "classicisme", etc. Ainsi, l'ADS+ met en lumière les formes d'oppressions distinctes vécues par différentes femmes dans des contextes spécifiques »¹¹.

Ce n'est qu'en appliquant cette grille d'analyse aux grandes politiques et programmes gouvernementaux qu'il nous sera possible d'identifier les problématiques en émergence et d'y apporter des réponses adéquates.

Recommandation n° 3 :

Que le gouvernement du Québec réitère son engagement à utiliser l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+) dans l'ensemble de ses programmes et politiques y compris celles en recherche et en innovation.

¹¹ Adelaïde Tanguy et Relais-femmes, ADS+, analyse différenciée selon les sexes dans une perspectives intersectionnelle, 2018.

Des indicateurs sociaux à développer

Le gouvernement s'est doté d'indicateurs de réussite, mais ils sont peu développés en ce qui concerne l'innovation sociale et très peu d'entre eux incluent l'égalité.

Il n'est pas possible de lister ici tous les indicateurs pertinents parce que cette définition des indicateurs sociaux doit être faite collectivement. En fait, il faut créer des espaces de conversations et de dialogues sur le sujet, réfléchir pour que ces indicateurs soient représentatifs et inclusifs.

Il serait réducteur de croire que les innovations sociales ne sont que la dimension sociale des innovations technologiques. De la même façon, nous ne pouvons continuer d'évaluer les innovations sociales à l'aune d'un mécanisme « d'assurance-qualité » répondant en priorité aux besoins de l'économie. Il faut proposer une valeur à l'innovation sociale et l'évaluer pour ce qu'elle est.

Recommandation n° 4 :

Que le gouvernement du Québec supporte et mette en place les conditions facilitantes pour que les grands acteurs de l'innovation sociale au Québec puissent se réunir et développer collectivement des indicateurs sociaux qui soutiennent une culture de l'innovation.

La recherche : un parcours parsemé d'embûches

Le lien entre recherche et innovation est indéniable. Cependant, il faut prendre acte que la plupart des innovations sociales proviennent du terrain. Issues d'un long processus de résolution de problèmes, elles sont marquées de nombreuses expérimentations et tout autant d'ajustements.

Le réseau des centres de la petite enfance du Québec illustre tout à fait notre propos : une réponse à un problème social rencontré par les familles, une contribution à l'égalité des femmes, un projet auquel des chercheur.euses ont contribué, un atout pour les entreprises et un avantage concurrentiel pour le Québec. L'innovation sociale fait avancer le Québec tout entier. Il a même inspiré le gouvernement canadien qui, sous peu, développera son propre réseau de garderies, notamment pour favoriser l'entrée sur le marché du travail de plus de femmes dans le cadre de la relance

économique nationale post-COVID, en se basant sur le modèle québécois qui a fait ses preuves. Il en est de même pour les coopératives d'habitation, les organismes d'habitation sans but lucratif. Même si la plupart des innovations sociales ne se commercialisent pas, elles se répandent.

Malheureusement, de nombreuses embûches parsèment le parcours des groupes sociaux qui souhaitent amorcer des recherches. La recherche partenariale constitue en cela une approche privilégiée. On lui reconnaît ses attributs pour une rencontre entre savoirs expérientiels et théoriques, la rendant plus susceptible de nourrir une dynamique de coproduction des connaissances et d'assurer ainsi que les connaissances produites soient mieux adaptées et enracinées. Au nombre des obstacles d'une coproduction des connaissances avec les communautés et groupes concernés, mentionnons à ce chapitre les coûts exorbitants pour avoir accès aux données de Statistique Canada et l'Institut de la Statistique du Québec, le peu de reconnaissance accordée aux chercheur.euses non universitaires — davantage lorsqu'elles sont racisées ou autochtones — et aux groupes communautaires et sociaux dans les financements, l'obligation de se soumettre à des processus d'évaluation qui ne leur ressemblent pas.

Recommandation n° 5 :

Que le gouvernement reconnaisse et finance adéquatement les recherches et les activités de transfert des connaissances sur l'égalité comme un des domaines prioritaires de recherche.

Recommandation n° 6 :

Que le gouvernement du Québec donne accès gratuitement aux données ventilées selon les sexes et autres facteurs potentiels de discrimination de l'Institut de la Statistique du Québec et qu'il fasse des représentations auprès du gouvernement canadien pour l'accès aux données de Statistique Canada.

Recommandation n° 7 :

Que le gouvernement du Québec reconnaisse financièrement, dans ses prochains appels de projets, l'importance du rôle de chercheurs des groupes sociaux et communautaires dans les projets d'innovation sociale et qu'à ce titre, il leur accorde un financement à la mesure de leur contribution au projet.

L'égalité : la plus grande innovation que pourrait connaître le Québec

Nous concluons notre mémoire en réaffirmant que le Québec doit relever le défi collectif de bâtir une société où cohabitent égalité de droit et égalité de fait que ce soit entre les femmes et les hommes ou entre les femmes elles-mêmes.

Cela implique de viser non seulement l'égalité des chances ou de traitement, mais également l'égalité de résultats, ceux-ci ne devant plus être mesurés uniquement sur une base de bénéfice individuel, mais également sur une base de gain collectif. C'est l'atteinte de l'égalité à cette échelle collective qui est génératrice d'une société équitable et solidaire et de richesse économique et sociale.

Force est de constater qu'au cours des dernières années, la dimension sociale a été le parent pauvre des efforts financiers de nos gouvernements tant municipal, provincial que fédéral pour soutenir l'innovation. En comparaison des sommes dévolues à l'innovation technologique, celles consacrées à l'innovation sociale ont été plus que modestes. N'est-il pas temps de changer de paradigme et de réaliser que cette séparation du technologique et du social n'a plus de sens ?

Et si l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes était la prochaine grande innovation sociale au Québec ? Nous invitons le gouvernement à faire avec nous, ce pari !

Liste des documents qui ont soutenu la production de ce mémoire

Rapport complet (2021) « L'université québécoise du Futur : Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations. Document regroupant le Rapport des journées de délibération et le Document de réflexion et de consultation » Février 2021. pp.35 et 37

Conseil du statut de la femme, Pandémie : quels effets sur les salaires des femmes, mars 2021.

Conseil du statut de la femme, Les violences faites aux femmes en période de crise sanitaire, 21 avril 2021

Conseil du statut de la femme, La conciliation travail-famille en temps de pandémie, 28 mai 2020.

Conseil du statut de la femme, Portrait des Québécoises en huit temps, Édition 2020 Femmes et économie, Décembre 2020.

Dirwimmer, J. (2019) « Rencontre de réflexion sur l'engagement citoyen en recherche. SYNTHÈSE » p. 4 sur le rôle des intermédiaires.

Institut Mallet, Les impacts de la COVID sur le secteur et la culture philanthropique : synthèse—<https://institutmallet.org/wp-content/uploads/R%C3%A9sum%C3%A9-Synthese-Impact-COVID.pdf>, p.25

Gouvernement du Québec, Rencontre de réflexion sur l'engagement citoyen en recherche — synthèse, janvier 2019

Gouvernement du Québec, Québec se dote d'un Conseil pour l'innovation pour accompagner les entreprises — Communiqué de presse, 10 décembre 2020

Gouvernement du Québec, Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022, Consultation publique, 2021

Nouvelles Alliances (2019) — Proposition d'une structure de collaboration avec l'Université de Sherbrooke. P. 5

Prince, Véronique, Radio-Canada, COVID-19 : 68 % des emplois perdus par des femmes — 11 décembre 2020

Relais-femmes, Centre de liaison et de transfert sur l'égalité : L'égalité vecteur de développement économique et social, 2012.

Relais-femmes, Déclaration commune : pour lever les limites à l'égalité économique des femmes.

Réseau égalité des genres Canada (REGC) : <https://fw3s926r0g42i6kes3bxg4i1-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2020/10/Strate%CC%81gie-pancanadienne-Mars-2020.pdf>, p.43-45, 62